



GROUPE LA POSTE

## COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU 13 JUILLET 2006 – n° 6

### *Etaient présents :*

*Mme Calvez Maryvonne, Directrice de la Poste des Hautes-Pyrénées,  
Mrs Pastouret Michel, Conseiller Général du canton de Montaner  
Bourbon Christian, Président de la Communauté de Communes de Lascazères  
Cœur d'Acier Denis, directeur groupement courrier Hautes-Pyrénées  
François Granja, direction courrier Pays de l'Adour  
Hommel Jacky, Délégué aux relations territoriales de la Poste Grand Public  
Chantre Michel, Conseiller Général du canton de Lembeye  
Périni Michel, membre de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac à Aignan  
Solles Claude, Directeur des projets Poste  
Couthenx Rémy, Délégué de la Communauté de Communes de Garlin  
Faurel Denis, Directeur des ventes Pau-Béarn  
Folzer Christian, Directeur Grand Public des Pyrénées-Atlantiques  
Teulère-Maynat Laurent, délégué Communauté de Communes de Garlin  
Baccialone Olivier, Directeur Semadour*

***Pour rappel, le prochain Comité de Pilotage est prévu le  
MARDI 3 OCTOBRE à 9 h 30 à la SEMADOUR***

### **I – ENTREZ FACTEUR / BONJOUR FACTEUR**

Une revue de presse est mise à disposition des élus qui le souhaitent à la SEMADOUR. Ces articles pourront être envoyés par mail aux personnes le désirant. Un mail sera transmis à l'ensemble des Communautés de Communes du Pays pour rappeler la mise en œuvre du service depuis le 21 juin 2006.

Une période d'identification, notamment pour les facteurs, des personnes isolées doit être lancée. Les facteurs devront prendre contact avec l'élus de la commune et informer la SEMADOUR pour développer ce service, notamment pendant la période de canicule.

### **II – CENTRE DE DISTRIBUTION SITUE A VIC EN BIGORRE** (anciennement bâtiment Latu)

Conformément à la date prévue, l'ouverture du centre de distribution a eu lieu le 12 juillet. Une inauguration pourra être prévue, si les élus le souhaitent, en septembre ou octobre.

### **III – TRANSPORT DE MEDICAMENTS**

Monsieur GRANJA est toujours en attente de l'accord de l'Ordre National des Pharmaciens. Le Comité de Pilotage demande à Monsieur GRANJA d'appliquer la méthode se déroulant en Aveyron, à savoir le lancement localement avec l'Ordre Départemental des Pharmaciens.

### **IV – CAS SPECIFIQUE DE LA PRISE DU COURRIER AU SEIN D'UNE ENTREPRISE** (Cave de Crouseilles)

Il n'est plus possible pour la Poste de lever le courrier au sein d'une entreprise gratuitement. Ce service est soumis à la concurrence. Ce service représente un chiffre d'affaires pour la Poste d'environ 12 000 €. Actuellement, la Cave de Crouseilles dépose ses lettres et paquets dans le bureau de poste de Madiran, ce qui fait un manque à gagner pour le bureau de poste de Lembeye. La Poste va étudier la possibilité d'un dépôt au Relais-Poste de Lasserre, situé à proximité de la Cave de Crouseilles.

### **V – MISE EN CONCURRENCE DE LA DISTRIBUTION DU COURRIER**

La distribution du courrier de plus de 50 g est désormais soumis à la concurrence. Trois licences de distribution ont été attribuées à des opérateurs concurrents de la poste. A partir de 2009, la distribution des lettres de moins de 50 g seront soumises à la concurrence.

### **VI – DENOMINATION DES RUES**

Michel PASTOURET avec la Poste Grand Public des Pyrénées-Atlantiques, a réalisé un chiffrage pour toutes les communes du canton de Montaner ainsi que pour la commune d'Ugnouas. Le chiffrage est exposé au Comité de Pilotage. Ce chiffrage est désormais inclus dans la demande d'enveloppe territoriale Poste.

### **VII- BUREAU PIONNIER DE VIC EN BIGORRE**

L'inauguration du bureau pionnier est prévue le (date à fixer) afin que Jean GLAVANY, Président du Pays, soit présent.

### **VIII – CREATION DE NOUVEAUX POINTS DE CONTACT DANS LE GERS**

Sur les 12 à 13 nouveaux points de contacts prévus dans le Gers, 4 seront situés sur le Pays du Val d'Adour : un à Lannux (Agence Postale Communale), un à Troncens (APC), un à Mont de Marrast (APC), un à Tasque (Relais Poste).

### **IX – ADRESSES INTERNET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Pour mémoire, les adresses Internet des communes sont disponibles pour l'ensemble des communes du Val d'Adour.

Un mail spécifique sera adressé à l'ensemble des Communautés de Communes par la SEMADOUR pour rappeler aux communes qu'elles peuvent utiliser cette adresse Internet.

Les adresses Internet pour les Communautés de Communes seront créées par la Poste au cours du dernier trimestre 2006.

## **X – CYBERKIOSQUES**

Des formations à l'utilisation des cyberkiosques devront être prévues en septembre ou octobre. Un courrier signé par les trois Conseillers Généraux et le Président du Pays sera adressé au Préfet des Pyrénées-Atlantiques afin qu'il sensibilise les services déconcentrés de l'Etat (ANPE, CAF) pour qu'un service de visio-conférence puisse être mis en place à travers les cyberkiosques.

## **XI – BOITES AUX LETTRES DE GRANDE TAILLE**

Les trois boîtes aux lettres de grande taille (Artagnan-Bernède-Villefranque) seront installées avant la fin de l'année et par anticipation sur l'année 2007, trois autres boîtes aux lettres seront également installées en 2006. La Poste des Hautes-Pyrénées nous indiquera les communes pouvant bénéficier de ces boîtes aux lettres de grande taille.

## **XII – ENVELOPPE TERRITORIALE**

Un pré-chiffrage est désormais effectué. Il sera adressé par la division Courrier et la division Grand Public à sa hiérarchie et également par le Président du Pays au Président de la Poste.

## **XIII – PLAN DE COMMUNICATION**

Un projet de plan de communication est transmis aux trois départements afin qu'un séquençage soit effectué sur le Pays. Les Pyrénées-Atlantiques et le Gers sont invités à transmettre leurs prévisions de dates d'inauguration dès qu'elles seront connues à Mme CALVEZ, DLP coordonateur et simultanément à la SEMADOUR.